



Rapport annuel du Contrôle fédéral des finances 2015

de mai 2016

Le Conseil fédéral a pris connaissance le 4 mai 2016 du rapport annuel du Contrôle fédéral des finances 2015.

Ce rapport est publié dans la Feuille fédérale uniquement sous la forme d'un renvoi¹. Vous le trouverez sous la forme d'un PDF à télécharger sur le site:

www.cdf.admin.ch > Page d'accueil > Publications > Rapports annuels

16 juin 2020

Contrôle fédérale des finances

¹ En application de l'art. 23 let. c de l'ordonnance du 17 novembre 2004 sur les publications officielles (RS **170.512.1**), la publication dans la Feuille fédérale du rapport de gestion du Conseil fédéral se limite à la mention du titre et au nom de l'organisme auprès duquel il peut être obtenu, conformément à l'art. 13, al. 3, de la loi du 18 juin 2004 sur les publications officielles (RS **170.512**).

